

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2011

Martigny, le 19 mai 2011

Au cours de sa séance du 4 mai, le Conseil a notamment :

Autorisation d'exploiter

- Délivré à Mme Micheline MARET une autorisation d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne Aux Bonnes Choses, sis à la Route de Fully 53 à Martigny

Autorisations occasionnelle d'exploiter

- Délivré au Théâtre Atmosphère, par Mme Michelle PIASENTA-VERDON, une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour l'exploitation d'un débit de boissons avec petite restauration dans le cadre des représentations de spectacle à la Salle de la Laiterie de Martigny-Bourg du 5 au 7 mai 2011 jusqu'à 01 h 00 maximum
- Délivré au Chablais Racing Team, par M. John OREILLER, une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour l'exploitation d'un débit de boissons dans le cadre de l'exposition de voitures de courses le samedi 7 mai 2011 à la Rue du Simplon 49
- Délivré au Boxing Club Martigny, par M. Domenico SAVOYE, une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour l'exploitation d'un débit de boissons dans le cadre du Grand Gala de Boxe le vendredi 20 mai 2011 à la Salle de gym de Martigny-Bourg

- Délivré au Martigny District Baseball, par M. Eric PELLOUCHOUD, une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, pour les manifestations organisées au Stade d'Octodure, d'avril à octobre 2011

Ressources humaines

- Approuvé l'engagement de M. Didier BONVIN, en qualité d'intervenant à l'intégration et en qualité de coordinateur du "Sport scolaire facultatif", avec entrée en fonction au 1^{er} août 2011
- Approuvé l'engagement de M. François AYMON, en qualité d'apprenti informaticien, avec entrée en fonction au 1^{er} août 2011
- Approuvé l'engagement de M. Johan NEURY, en qualité d'apprenti employé de commerce, avec entrée en fonction au 1^{er} août 2011
- Approuvé l'engagement de Mlle Céline BOSSU, en qualité de stagiaire MPC, avec entrée en fonction au 1^{er} août 2011

Gestion administrative et développement économique

- Approuvé la prolongation du contrat avec CarPostal Suisse SA de deux ans, soit jusqu'au 27 avril 2013, de la ligne "Lunabus" Sion - Martigny
- Approuvé la fermeture estivale de la Rue du Bourg, les vendredis soirs de 18 h 30 à 02 h 00 et les samedis soirs de 17 h 00 à 02 h 00, du 6 mai au 27 août 2011 inclus

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- Gonin Frères Sàrl : construction d'une halle commerciale, parcelle 9'292, plan 214, rue du Levant, Les Praz-Prins, zone mixte "artisanale et commerciale" (AC), coord. 2'573'315/1'105'945,
- BOAS-YAHKIN Holding SA : démolition, transformation et construction d'un EMS sur la parcelle 429, plan 5, Avenue du Grand-Saint-Bernard 20, zone d'habitat collectif A (R4), coord. 2'571'482/1'105'292 (modifications des plans autorisés les 29.10.2008 et

le 28.01.2009)

- Le corps des gardes-frontière CGFR : installation d'une antenne et d'un local technique POLYCOM, parcelle 8'834, plan 210, L'Indivis, zone intérêt général B, coord. 2'574'826/1'105'006
- Robert GALOFARO : réfection des façades et de la toiture, parcelle 230, plan 1, Rue d'Octodure 6, En Ville, zone vieille ville (VV), coord. 2'571'815/1'105'450
- Veuthey & Cie Martigny SA : pose de mâts et drapeaux, parcelle 9'228, plan 214, Simplon 164, zone industrielle (IN), coord. 2'573'320/1'106'560
- Dosenbach - Ochsner AG : pose d'une installation de climatisation et de chauffage en toiture, parcelle 780, plan 9, Avenue de la Gare 25, zone centre contigu A (CC), coord. 2'571'987/1'105'923
- Thierry GRANGES : construction d'un escalier couvert de secours, parcelle 5'153, plan 45, Rue du Léman 45, Le Gilloud, zone artisanale (AR) à aménager, coord. 2'571'170/1'106'445
- Administration municipale : approbation du plan de numérotation des rues de Chemin-Dessus réalisé par l'Administration communale de Vollèges et la modification des données internes des services concernés
- RTB Corvaglia Sàrl : choix des teintes du bâtiment d'habitation sis sur la parcelle 14'916, plan 106, chemin de Surfrête, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 2'571'257/1'104'643, à savoir : Façades : Marmoran 32154 (gris clair) ; stores : RAL 7016 (gris anthracite) ; toiture : Eternit 6505 (gris ardoise).

Travaux publics

- Adjugé la réfection des pistes en tartan du Stade d'Octodure
- Adjugé le système de chronométrage pour le Stade d'Octodure
- Adjugé la fourniture de pavés gris foncés pour la réfection de la Rue du Collège
- Approuvé l'aménagement de la terrasse de la Confiserie Jacquériorz sis à la Rue de la Poste 12

- Approuvé les couleurs de la passerelle piétonne sur la Dranse, à savoir : RAL 3005 (rouge vin) pour la structure porteuse et RAL 7047 (gris) pour les tirants et les barrières.

Enseignement et formation

Approuvé la nomination de

- Mme Coralie DARBELLAY MORET
- Mme Géraldine ROMANO
- M. Thomas FELLEY

à temps partiel, et provisoirement pour une année, pour les remplacements des classes enfantines et primaires